

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE  
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
(article L 3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

Le Compte administratif et le Compte de gestion 2020 du Département, tous budgets confondus, dégagent un excédent de **86 M€** (83 M€ en 2019).

Le Compte administratif 2020 du Budget principal se caractérise :

- **En section de fonctionnement** (hors écritures spécifiques : cessions, provisions, reprise de résultats et écritures de stocks...) par **530,15 M€** de recettes, soit une baisse de 1,68 % par rapport à 2019 et par **427,08 M€** de dépenses, soit + 3,7 % par rapport à 2019.
- **En section d'investissement** (hors écritures spécifiques : reprise de résultats, refinancement...) par **27,66 M€** de recettes, soit 69 % de réalisation des crédits (pour 80 % en 2019) et par **122,25 M€** de dépenses, soit + 15 % par rapport à 2019.

Les tendances de l'exercice 2020 sont fortement affectées par les effets de la crise sanitaire et par l'engagement d'une politique volontaire de la part du Département. Cet engagement a visé à soutenir les différents acteurs savoyards face aux difficultés engendrées par la COVID 19 et à contribuer à la relance économique par une programmation d'investissement renforcée.

Les principales évolutions sont les suivantes :

**1 - Section de fonctionnement :**

Recettes

Les recettes de fonctionnement réelles atteignent **530,15 M€** (hors écritures spécifiques de reprise de résultats, de provisions, de cessions) et ainsi diminuent de 1,68 % par rapport à 2019.

Les dotations et les produits fiscaux sont en nette diminution (- 19 %) par rapport à 2019, qui fut cependant un exercice exceptionnellement élevé dans l'encaissement de ces recettes.

Certaines recettes ont été impactées par la crise sanitaire :

- Les DMTO diminuent de **8,59 M€** par rapport à 2019 (- 6% soit **134,64 M€**). Cette enveloppe est amoindrie avec les reversements de produits DMTO : **18,61 M€** en 2020.
- La TIPP recule de 18 % avec une enveloppe de **6,56 M€**.
- La Taxe sur les remontées mécaniques avec **7,85 M€** diminue de 17 %.

D'autres recettes ont poursuivi leur progression :

- La CVAEregistre **35,31 M€**, en hausse de 6 % par rapport à 2019.
- Le produit des Taxes foncières est également en progression avec **96,36 M€** (+ 2 % par rapport à 2019).

Les dotations de l'Etat restent stables par rapport à 2019 : la Dotation globale de fonctionnement représente **41,74 M€**, soit - 1 % par rapport à 2019.

Les autres recettes réelles de fonctionnement (**46,04 M€**) augmentent de 8 % entre 2019 et 2020, avec des recettes exceptionnelles comme 1,50 M€ d'indemnisation des dégâts causés par la tempête Eleanor, 1,08 M€ de remboursement d'achats des tests antigéniques et des masques par les collectivités bénéficiaires et 1,39 M€ de cessions immobilières.

## Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement, avec **427,08 M€**, progressent de 3,7 % contre 3 % entre 2018 et 2019. La loi d'Urgence sanitaire du 23 mars 2020 a suspendu les pactes financiers dits de Cahors pour l'année 2020. Le Département n'a donc pas été soumis en 2020 à une limitation de l'évolution de ses dépenses de fonctionnement de + 1,2 % par an.

L'Action sociale, avec **211,09 M€**, représente le premier poste des dépenses réelles de fonctionnement avec 49 %, et enregistre une hausse de 4 % de ses crédits (+ **8,20 M€**) sous l'effet principalement de la crise sanitaire, avec :

- une évolution de + 15 % du nombre de bénéficiaires du RSA (**34,60 M€**) impactant l'enveloppe budgétaire de + 2,24 M€ soit + 7 %.
- une hausse des dépenses EJF / PMI de 5,5 %, du fait principalement de la prise en charge par le Département de la prime COVID, versée soit aux assistants familiaux, soit au personnel des établissements.
- une augmentation de 4 % des dépenses en faveur des personnes âgées. Le Département a d'une part maintenu son niveau de financement des structures malgré une baisse d'activité induite par la crise sanitaire, et a d'autre part versé des subventions complémentaires afin de financer la prime COVID des personnels de ce secteur.

Les Ressources humaines et les Moyens, qui constituent le deuxième poste des dépenses de fonctionnement (27 %), progressent :

- pour les Ressources humaines (+ 2 %) en raison de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), visant à reconnaître l'engagement des agents et à accroître l'attractivité de la collectivité.
- pour la Politique Moyens (10 %), notamment par l'achat de fournitures pour répondre aux contraintes de la crise sanitaire (masques et tests).

Le troisième poste de dépenses concerne la Politique financière avec **30,73 M€**, qui augmente plus fortement sous l'effet de la poursuite de la mise en place des pratiques comptables liées à la certification des comptes (provisionnement et mise en place des stocks). La Politique Incendie suit avec **28,75 M€**, en hausse de 2 % par rapport à 2019.

La section de fonctionnement enregistre également des dépenses exceptionnelles en raison de la crise sanitaire, comme le Fonds de soutien aux Communes ou EPCI (0,98 M€), le soutien aux collèges avec notamment des aides versées pour compenser le recours à des traiteurs (0,09 M€) ou pour la distribution de chèques alimentaires distribués aux collégiens en difficultés (0,06 M€).

## **2 - Section d'investissement :**

### Recettes

Avec **27,66 M€**, les recettes d'investissement comprennent les différentes dotations comme le FCTVA (**12,40 M€**), mais également des subventions ou participations pour **12,48 M€** (exemple : 5,46 M€ pour le Plan Qualité Routes, 1,79 M€ pour l'Enseignement supérieur...).

Après trois années consécutives de non recours à l'emprunt, le Département a mobilisé seulement **2 M€** sur les **47,81 M€** d'emprunt prévus au budget, tout en remboursant **12,17 M€** de capital sur la dette existante, poursuivant ainsi son désendettement.

### Dépenses

La politique volontaire d'investissement dans laquelle s'était déjà engagé le Département s'est intensifiée en 2020 avec **122,25 M€** de dépenses réalisées. Ce volume est en hausse de 15 % par rapport à 2019, exercice qui avait lui-même progressé de 33 % entre 2018 et 2019.

Ces investissements se sont concentrés autour de :

- La Politique routière avec **69,97 M€**. Cette enveloppe en hausse de 24 % par rapport à 2019 comprend principalement :
  - le maintien en état du patrimoine pour 30,12 M€.
  - la sécurisation des Gorges de l'Arly avec 14,64 M€.
  - la protection contre les risques naturels pour 6,40 M€.
  - 9,42 M€ pour optimiser les déplacements, avec notamment 2,37 M€ pour le réseau structurant et principal, 1,57 M€ versés à Chambéry pour l'entrée Centre Nord et 2,03 M€ en faveur d'aménagements pour le vélo.
  
- La Politique de l'Education avec **16,88 M€** (+ 16 % par rapport à 2019). L'exercice 2020 poursuit les efforts d'investissement prévus dans le cadre du Plan Collèges 2018-2023, avec des rénovations et constructions réalisées dans les collèges pour 6,51 M€ (dont le collège La Lauzière à Aiguebelle, le collège Charles Dullin à Yenne, le collège Henry Bordeaux à Cognin). Les travaux de maintenance et d'études diverses des bâtiments ont bénéficié de **5,95 M€** de dépenses, avec notamment 0,71 M€ pour le matériel informatique. Concernant l'Enseignement supérieur et la Recherche, la construction de la quatrième aile de l'IUT se finalise avec **1,02 M€** de dépenses.
  
- La Politique Moyens généraux avec **10,70 M€**. Cette politique comprend principalement l'acquisition des véhicules pour 3,60 M€ (71 % au profit des engins routiers), et 4,91 M€ pour les acquisitions, études et travaux du patrimoine départemental (dont le regroupement des services pour 1,07 M€, et le regroupement de la Maison sociale et du Centre technique de Pont de Beauvoisin pour 0,34 M€...).
  
- D'autres Politiques ont poursuivi la concrétisation des opérations, comme la Culture avec **3,42 M€** affectés aux travaux sur le Musée Savoisien ou l'aménagement du territoire avec **9,13 M€**, dont 3,33 M€ et 5,12 M€ de subventions d'équipement versées dans le cadre des CTS et du FDEC.

Écritures d'ordre et écritures réelles confondues, le Compte administratif 2020 du Budget principal se présente de la manière suivante :

- Dépenses d'investissement : **239,23 M€**
- Recettes d'investissement : **192,23 M€**
- Dépenses de fonctionnement : **475,58 M€**
- Recettes de fonctionnement : **589,32 M€**